

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 535**

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 1 de 10

**1. Identification****Identificateur de produit**

DINITROL 535

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Promoteur d'adhésion

**Utilisations déconseillées**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: DINOL GmbH  
Rue: Pyrmonter Strasse 76  
Lieu: D-32676 Luegde  
Téléphone: + 49 (0) 5281 982980  
E-mail: msds@dinol.com  
Interlocuteur: Labor  
Service responsable: msds@dinol.com

Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

**Fournisseur**

Société: DINOL U.S. Inc.  
Rue: 8500 Cotter Street, Lewis Center  
Lieu: USA-43035 Ohio  
Téléphone: 740-548-1656  
E-mail: info@dinolus.com  
Internet: www.dinol.com

Téléfax: 740-548-1657

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:**

3E Company Emergency +1-866-404-4230

**2. Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Liquides inflammables: Flam. Liq. 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A  
Cancérogénicité: Carc. 2  
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique: STOT SE 3 (effets narcotiques)

**Éléments d'étiquetage****SIMDUT 2015**

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Susceptible de provoquer le cancer.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 535**

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 2 de 10

**Conseils de prudence**

Se procurer les instructions avant utilisation.  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.  
 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.  
 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.  
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 Se laver soigneusement après manipulation.  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
 Garder sous clef.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

**Autres dangers**

Aucune information disponible.

**3. Composition/information sur les ingrédients**
**Mélanges**
**Composants pertinents**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
123-86-4	acétate de n-butyle	15 - < 40% (*)
78-93-3	butanone; éthylméthylcétone	10 - < 30% (*)
141-78-6	acétate d'éthyle	5 - < 10% (*)
26426-91-5	Benzene, 2,4-diisocyanato-1-méthyl-, polymer with 1,6-diisocyanatohexane	5 - < 10% (*)
1333-86-4	Carbon Black	1 - < 5% (*)
4151-51-3	Tris(p-isocyanatophenyl) thiophosphate	1 - < 5% (*)
82985-35-1	Bis(triméthoxysilylpropyl)amine	1 - < 5% (*)

(\*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

**Information supplémentaire**

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

**4. Premiers soins**
**Description des premiers secours**
**Indications générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

### DINITROL 535

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 3 de 10

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.  
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

#### Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

#### Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Demander immédiatement un avis médical.

#### Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction. Brouillard d'eau.

##### Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

##### Remarques générales

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

##### Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

#### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les

## Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

### DINITROL 535

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 4 de 10

autorités compétentes.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

##### **Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

##### **Pour le nettoyage**

Assurer une aération suffisante.  
Bien nettoyer les surfaces contaminées.  
Ne pas rincer avec de l'eau.

##### **Autres informations**

Aucune information disponible.

#### Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

## 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.  
Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Non indispensable.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

température maximale de stockage : < 40 °C  
température minimale de stockage : > 4 °C  
température de stockage : 4 - 40 °C

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 535**

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 5 de 10

**Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1333-86-4	Carbon black (inhalable fraction)		3		TWA (8 h)	ACGIH-2023
141-78-6	Ethyl acetate	400			TWA (8 h)	ACGIH-2023
78-93-3	Methyl ethyl ketone	200			TWA (8 h)	ACGIH-2023
		300			STEL (15 min)	ACGIH-2023
123-86-4	n-Butyl acetate	50			TWA (8 h)	ACGIH-2023
		150			STEL (15 min)	ACGIH-2023

**Valeurs limites biologiques**

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
78-93-3	METHYL ETHYL KETONE (ACGIH 2023)	Methyl ethyl ketone	2 mg/L	urine	End of shift

**Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Matière/fluide filtrant : A

**9. Propriétés physiques et chimiques**
**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

Liquide

Couleur:

noir

Odeur:

caractéristique

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 535**

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 6 de 10

Seuil olfactif:	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		79 - 80,5 °C
Inflammabilité:		non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:		1,8 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:		11,5 vol. %
Point d'éclair:		- 4 °C
Température d'auto-inflammation:		non déterminé
Température de décomposition:		non applicable
pH-Valeur:		non déterminé
Viscosité cinématique:		non déterminé
Hydrosolubilité:		complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Tension de vapeur: (à 20 °C)		105 hPa
Densité (à 20 °C):		0,98 - 0,99 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:		non déterminé
Caractéristiques des particules:		non applicable

**Autres données**
**Informations concernant les classes de danger physique**

 Dangers d'explosion  
non déterminé

 Propriétés comburantes  
non déterminé

**Autres caractéristiques de sécurité**

Teneur en solvant: 78,7 %

Point de ramollissement: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**10. Stabilité et réactivité**
**Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**Risque de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**Conditions à éviter**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Matériaux incompatibles**

Aucune information disponible.

**Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**11. Données toxicologiques**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 535**

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 7 de 10

**Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél contrôlé**

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	24534 mg/kg		

**ETAmél calculé**

ATE (cutanée) 51020 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 505,1 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
123-86-4	acétate de n-butyle				
	orale	DL50 10760 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 14112 mg/kg	Lapin		
	inhalation vapeur	CL50 > 21 mg/l	Rat		
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 >21 mg/l	Rat		
78-93-3	butanone; éthylméthylcétone				
	orale	DL50 2740 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 6480 mg/kg	Lapin		
141-78-6	acétate d'éthyle				
	orale	DL50 5620 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >20000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 50 mg/l	Rat		
26426-91-5	Benzene, 2,4-diisocyanato-1-methyl-, polymer with 1,6-diisocyanatohexane				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
1333-86-4	Carbon Black				
	orale	DL50 > 15400 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 > 3000 mg/kg	Lapin	GESTIS	
4151-51-3	Tris(p-isocyanatophenyl) thiophosphate				
	orale	ATE 500 mg/kg			

**Irritation et corrosivité**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

## Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

### DINITROL 535

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 8 de 10

Susceptible de provoquer le cancer. (Carbon Black)

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (acétate de n-butyle)

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune information disponible.

#### **Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune information disponible.

#### **Expériences tirées de la pratique**

Aucune information disponible.

#### **Informations sur les autres dangers**

##### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

#### **Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

## 12. Données écologiques

#### **Persistance et dégradation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### **Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

#### **Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 13. Données sur l'élimination

#### **Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 535**

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 9 de 10

**14. Informations relatives au transport**
**Canadien TMD**

<b>Numéro ONU:</b>	UN 1866
<b>Appellation réglementaire:</b>	résine en solution
<b>Classes danger:</b>	3
<b>Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
Quantité limitée:	5 L


**Transport maritime (IMDG)**

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1866
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	RESIN SOLUTION
<b>Classe(s) de danger relative au transport:</b>	3
<b>Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Marine polluant:	no
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-E

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1866
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	RESIN SOLUTION
<b>Classe(s) de danger relative au transport:</b>	3
<b>Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**Risques pour l'Environnement**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 535**

Date de révision: 10.06.2024

Code du produit: 11001

Page 10 de 10

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

**Information supplémentaire**

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

**16. Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*